

*PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON*

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon que :

- Lors d'une assemblée du conseil municipal tenue le 8 février 2021, le règlement suivant a été adopté.
- Règlement no 2021-501 décrétant des travaux de voirie ainsi qu'un emprunt long terme de 800 000 \$;
- Ledit règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- Ledit règlement entre en vigueur en date de la présente.

***DONNÉ À Saint-Gédéon, ce 29 avril 2021.***

  
\_\_\_\_\_  
*Dany Dallaire*  
*Directrice générale*